

**Date : 28 avril 2026**  
**Heure : 18h30**  
**Endroit : Salle du personnel**

## Conseil d'établissement Ordre du jour

Points à l'ordre du jour		Résolution	Durée	
1	Ouverture de l'assemblée			
2	Vérification des présences et quorum		5	
3	Adoption de l'ordre du jour	Adoption	CÉ-036-2526-19	2
4	Adoption et suivi du procès-verbal du 17 mars 2026	Adoption	CÉ-036-2526-20	3
5	Grille-matières	Approbation	CÉ-036-2526-21	5
6	Critères de sélection d'une direction d'établissement	Consultation	CÉ-036-2526-22	10
7	Info Comité de parents	Information		10
8	Fondation pour l'alphabétisation	Information	CÉ-036-2526-23	5
9	Parole à la présidente	Information		5
10	Parole à la représentante du comité de parents	Information		10
11	Nouvelles de l'école	Information		10
12	Nouvelles du service de garde	Information		5
13	Parole à l'assemblée			2
14	Questions diverses			5
15	Levée de l'assemblée			

Dominique Roy-Hall  
Présidente

*Loi 180, article 64*

*Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève.*